

**UN
MILLIER
DE TIMBRES
A GAGNER !
(VOIR PAGE 17)**

GAZETTE

PHILATÉLIQUE

ISSN 0293 - 4132

**L'AUTRE DROLE
DE GUERRE
EN INDOCHINE**

**VISITEZ LE MUSÉE
POSTAL DE PRISSAC !**



LACANAU 95 : UN GRAND CRÛ !

**BILAN D'UNE SAISON
POUR LES PRETS-A-POSTER**

PUBLICATION DE L'UNION DES PHILATELISTES DES PTT
PARUTION TRIMESTRIELLE - N° 60 - JUILLET 95

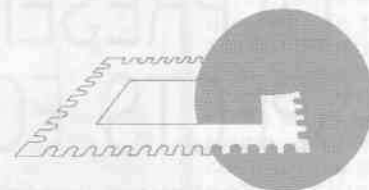


GAZETTE PHILATELIQUE

En couverture : l'enveloppe pré-timbrée repiquée éditée pour l'Assemblée Générale de l'UPPTT, à Lacanau, dessinée par le père de "Phil", Xavier Dauga : en vente 12 F pièce auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris. Un avant-goût des vacances !

En quatrième de couverture : carte postale éditée par le groupe Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'UPPTT, à l'occasion du dixième anniversaire de sa création. En vente 5 F auprès de l'UPPTT PACA, 100 corniche André de Joly, 06033 Nice cedex. Une carte similaire avec le slogan "La Poste, on a tous à y gagner", éditée pour le carnaval de Nice, est également disponible (offerte pour l'achat de 2 CP "UPPTT-PACA").

**PUBLICATION
TRIMESTRIELLE DE
L'UNION DES PHILATELISTES
DES PTT**



n° 60 **JUILLET 1995**

EDITORIAL

PERSPECTIVES

Il y a quelques mois, l'Assemblée Générale de l'UPPTT a eu lieu à Lacanau, dans le département de la Gironde, et, au-delà des traditionnels rapports et comptes-rendus qui sont distillés à l'ensemble des délégués régionaux et départementaux de l'UPPTT, un certain nombre de décisions ont été prises.

La première d'entre elles, et la plus importante à mon sens, est la mise en place d'un règlement intérieur très élaboré du fonctionnement du service national des échanges. En effet, nous avons constaté depuis quelques années que les bailleurs autant que les préleveurs se plaignaient de la qualité de ce service proposé à l'ensemble de nos sociétaires. Il convenait donc de mettre en place un texte clair qui protégerait tout à la fois les bailleurs, qui font état volontiers des indécidables constatées et des soins apportés à la circulation de leurs carnets, et les préleveurs, qui s'interrogent quelquefois sur la qualité et l'authenticité des timbres-poste proposés. C'est donc dans la perspective de remédier à l'ensemble de ces dysfonctionnements que le conseil d'administration national de l'UPPTT a décidé de définir un texte qui sera applicable dès le 1^{er} septembre 1995, et dont vous trouverez un exemplaire in-quarto dans ce numéro de la Gazette.

L'Assemblée Générale de Lacanau s'est aussi interrogée, par l'intermédiaire de commissions, sur le fonctionnement de nos autres services tels que la cartophilie, la télécarte, les nouveautés et la marcophilie. Des propositions significatives devraient rapidement se concrétiser dans les mois qui viennent et offrir à nos adhérents une qualité de service améliorée.

Enfin, notre Assemblée Générale, à travers des objectifs proposés par une commission de la jeunesse qui sera désormais permanente, a décidé de développer un plan destiné à favoriser l'intégration des jeunes dans les secteurs de la philatélie, de la cartophilie et de la collection de la télécarte développés par l'UPPTT. La première matérialisation substantielle de ces propositions sera l'organisation à Orléans à l'automne d'un stage de formation dont le thème sera "un moniteur jeunesse pour chaque groupe UPPTT".

En attendant la prochaine saison philatélique qui va s'ouvrir en septembre, et les résultats sur le terrain des décisions d'orientation que je viens de vous présenter, je souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances et espère que ces quelques semaines de repos et de détente vous permettront d'enrichir vos connaissances par la lecture de l'un des 150 ouvrages mis à votre disposition par la bibliothèque de l'UPPTT.

Jean-François Logette

Président Général de l'UPPTT

SOMMAIRE

	Pages
L'éditorial de Jean-François Logette	3
Initiation : la présentation du timbre, suite	4-5
Saison enveloppée pour les prêts-à-poster	6
L'autre drôle de guerre en Indochine	7
Les nouveautés du trimestre ...	8
Lacanau 95 : un grand crû !...	9
Musée de Prissac : le bonheur est dans le pré !.....	10-11
Télécartes : le salon de Mulhouse	12
Dialogue autour d'un carnet de circulation	13
La page des jeunes	14
La bande dessinée	15
Les mots croisés	16
Opinion libre	16
Lettre d'un Iroquois.....	17
NOTRE GRAND JEU : UN MILLIER DE TIMBRES A GAGNER	17
Les nouvelles brèves.....	18
Les petites annonces	18

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes des PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, téléphone (1) 40 07 00 09, télécopie (1) 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette. **Fondateur** : Jean-François Gleizes.

Rédacteur en chef : François Mennessiez, BP 448, 37304 Joué les Tours Cedex, tél. : 47 67 46 88.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg - Gérard Chauveau - Michel Liffard.

Rédacteur en chef technique : Gérard Miguel. **Diffusion** : René Barrière.

Composition et impression : Imprimerie Ménard, 17 chemin de Fages, 31400 Toulouse.

Abonnement : 1 an : 30 F - 2 ans : 60 F. Anciens numéros : 15 F l'exemplaire. Bulletin d'abonnement en page 16.

Dépôt légal : juillet 1995. La Gazette Philatélique est membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone.

La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

LA PRESENTATION DU TIMBRE-POSTE : ASPECTS, FORMATS ET TYPES DE TIMBRES

Continuons l'examen en détail de nos vignettes, entrepris dans la Gazette n° 59, avec leurs différents aspects et types.

LES DIFFERENTS ASPECTS DU TIMBRE

- Les planches.

Les premiers timbres étaient imprimés par une coquille de 150 "galvanos" (15 rangées horizontales de 10). Deux coquilles étaient généralement accolées pour donner une feuille d'impression de 300, qui, divisée en deux, donnait deux feuilles de vente de 150 timbres. Cette méthode fut en usage jusqu'en 1872.

A partir de cette date, les planches (ou feuilles) furent de 150 timbres avec (à partir de 1892) un millésime (voir ce mot dans l'article "initiation" du n° 59 de la Gazette) dans la marge centrale de la deuxième rangée horizontale. Pour les formats plus grands, apparus à partir de 1900 (Merson, Arts décoratifs), les feuilles furent de 75 sans millésime. Les types de timbres d'usage courant (Semeuse, Pasteur, Paix...) furent ensuite tirés en planche de 100 avec coin daté (voir aussi ce mot dans le n° 59).

Actuellement, les timbres de format 15 mm x 23 mm (Sabine, Liberté, Marianne de Briat...) sont livrés par planches de 100. Un "pont" (= espace blanc) séparant la feuille en deux panneaux de 50 est apparu au milieu des années 1980 sur les planches imprimées par la RGR (rotative grand rendement), pont qui est recouvert depuis le début 1995 d'un guilloché (lignes entrecroisées). Pour les autres figurines, le nombre de timbres à la feuille dépend du format du timbre (de 20 à 50).

- Les feuillets et blocs-feuillets.

On donne ce nom à certaines planches plus petites que les planches habituelles, et ne comportant qu'un nombre restreint de timbres (entre 2 et 10, le plus souvent). Peu de timbres français ont été imprimés sous cette forme jusqu'aux années 1980; la France s'est rattrapée depuis cette date (deux au cours du 1er trimestre 1995 : centenaire du cinéma, et oiseaux d'Audubon). Alors que sur les planches on a pratiquement toujours des timbres identiques, les blocs-feuillets se composent souvent de timbres différents.

Les marges des feuillets et blocs-feuillets comportent souvent des indications supplémentaires par rapport aux timbres (doc. n° 1 : le bloc Audubon montre le portrait du peintre). Ils ont pouvoir d'affranchissement, mais on en trouve relativement peu sur les correspondances. Il est vrai que leur prix de vente est souvent supérieur à la valeur des timbres qui les composent, la différence représentant alors le prix d'entrée à une exposition ou une surtaxe au profit de l'organisation à l'occasion de laquelle ils ont été émis (cas du bloc "Salon du Timbre" paru en octobre 1994, par exemple : il comportait deux timbres à 2,80 F et était vendu 16 F, la différence venant financer l'organisation de ce Salon).



Doc. n° 1

- Les carnets.

La plupart des offices postaux mettent en vente des timbres par 10 ou 20 sous forme de carnets protégés par une couverture. A partir de 1924, on trouve des publicités imprimées dans les marges supérieures ou inférieures des timbres du carnet, ainsi que sur les couvertures (doc. n° 2, carnet avec publicité pour les bonbons "M et M's", recto et verso).

Les carnets de timbres français d'usage courant comportent des timbres de même valeur, sauf les carnets pour distributeurs à 10 ou 20 F, qui comportent en plus un timbre différent. A l'étranger, les carnets comportent souvent un assortiment de timbres de valeurs courantes.



Doc. n° 2

Depuis 1953, les timbres "Croix-Rouge" sont émis à la fois en planches et en carnet, la composition de celui-ci ayant varié au fil des ans. Cette mesure a également été adoptée en 1986 pour les timbres "personnages célèbres" et "Journée du Timbre". Enfin, la France a également édité des timbres "commémoratifs" (voir définition de ce mot ci-dessous) uniquement en carnet : carnet "bande dessinée" en 1988, par exemple.

A noter aussi que le timbre "Marianne de Briat" dit "à validité permanente" autocollant n'est disponible actuellement qu'en carnet.

- Les roulettes.

Ce sont des bandes de timbres (600 ou 1200 initialement, 1000 aujourd'hui) destinées aux machines distributrices ou à la vente dans les bureaux de tabac. Elles ne concernent que les timbres d'usage courant. Le type de timbre est le même que celui de la planche, on doit donc les collectionner par bandes de 11 afin de montrer qu'ils ne peuvent parvenir d'une planche de 100 (composée de 10 bandes verticales de 10). Les timbres de roulettes se reconnaissent facilement : leur dentelure latérale est



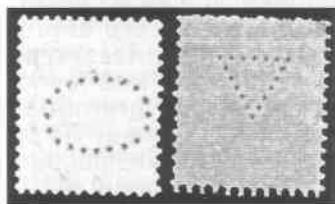
Doc. n° 3

découpée au massicot, et ils sont aujourd'hui non dentelés verticalement.

ment (doc. n° 3). Un numéro de contrôle est imprimé au dos, sur la gomme, tous les 5 ou 10 timbres (voir l'article du n° 58 de la Gazette).

- Les timbres perforés.

De nombreuses firmes françaises et étrangères ont perforé des timbres pour en contrôler l'utilisation par leur personnel. Ces perforations sont recherchées sur lettres, car le plus souvent elles comportent les initiales de la firme qu'on retrouve également sur l'en-tête de la lettre. Celles des grandes banques sont les plus courantes et ont peu de valeur. En revanche, d'autres sont extrêmement rares. Le plus souvent, la perforation est en forme d'initiales, mais elle peut aussi représenter un dessin (doc. n° 4).



Doc. n° 4

- Les timbres-monnaie.

À la fin de la première guerre mondiale, le manque de pièces de monnaie de petite valeur fit utiliser les timbres-poste comme monnaie d'appoint. Pour cela, on insérait le timbre à l'intérieur d'un jeton métallique, le plus souvent estampillé au nom d'une banque, et on s'en servait à la place de la monnaie.

LES FORMATS

On rencontre des timbres-poste de toutes formes et de tous formats. Les formes les plus usitées sont le rectangle, vertical ou horizontal, et le carré. Mais d'autres formes sont utilisées : triangles, losanges, trapèzes, cercles, etc... Ici, l'imagination est au pouvoir ! On a ainsi des timbres autocollants de Sierra Léone qui sont découpés à la forme de la carte de ce pays; Gibraltar, quant à lui, a émis un timbre dont le format reprend celui d'un rocher. Tonga a émis des timbres en forme de banane. On a même vu au Bhoutan un timbre en plastique en forme de disque, qui permet d'écouter réellement l'hymne national du pays !

LES TYPES DE TIMBRES

En-dehors du timbre d'usage courant, les offices postaux du monde entier émettent des timbres à utilisation plus particulière.

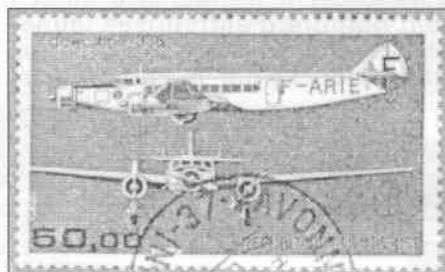
- Les timbres commémoratifs.

Il s'agit de timbres généralement

plus grands que le timbre d'usage courant, et qui a une durée de vie plus courte (souvent quelques mois). La France émet environ 40 timbres commémoratifs par an, sur des sujets très divers : personnages célèbres, sites et monuments, anniversaires ou événements importants (voir la page "nouveautés" de la Gazette). À l'heure actuelle, il paraît environ 10 000 timbres commémoratifs par an dans le monde entier !

- Les timbres de poste aérienne.

Certains timbres portent la mention "poste aérienne". Ce sont en général de fortes valeurs (doc. n° 5 : timbre à 50 F, plus haute valeur actuelle). Si elle avait un intérêt autrefois compte tenu des surtaxes dont est affecté le courrier voyageant par avion, cette mention n'a plus guère de signification aujourd'hui : on les rencontre plus souvent sur les colis ordinaires que sur les courriers voyageant par avion !



Doc. n° 5

- Les timbres-taxe.

Ils sont destinés à faire payer aux destinataires le défaut d'affranchissement ou son insuffisance (doc. n° 6). En France, ils ont été supprimés en 1988. Ils sont aujourd'hui remplacés par un cachet sur lequel on indique à la main le montant de la taxe à acquitter par le destinataire.

On rencontre aussi des timbres-taxe de recouvrement destinés à percevoir une taxe sur le recouvrement par la Poste des factures, traites ou effets de commerce. Ils furent supprimés en 1935, mais le stock fut utilisé comme timbres-taxe jusqu'à épuisement.

- Les timbres à surtaxe.

De nombreux timbres sont frappés d'une surtaxe au profit d'un organis-



Doc. n° 7

me officiel ou privé. Cela veut dire que le prix supplémentaire payé à l'achat est reversé par la Poste à cet organisme, et qu'il ne compte pas pour l'affranchissement. En France, toutes les surtaxes sont perçues au profit de la Croix-Rouge (doc. n°7). Il ne

faut pas confondre les surtaxes avec les surcharges (voir article du n° 58) : la surtaxe figure d'origine sur le timbre, contrairement à la surcharge, qui est ajoutée sur un timbre préexistant sans surtaxe.

Certains pays émettent des timbres dont la surtaxe est très élevée. La FIP (Fédération Internationale de Philatélie) considère les timbres dont la surtaxe dépasse 50 % de la valeur faciale comme "nuisibles à la philatélie" et indésirables dans les expositions.



Doc. n° 8

- Les timbres préoblitérés.

Pour les envois en nombre, imprimés ou circulaires, des tarifs spéciaux sont accordés aux déposants par La Poste. Ces envois sont alors affranchis soit à la machine à oblitérer (marque "P.P."), soit par timbres à la valeur de ces tarifs et oblitérés fictivement à l'avance par une mention imprimée (doc. n° 8) en même temps que le timbre (mention "Affranchissements Postes" pour les préoblitérés français). Ce sont des timbres en voie de disparition.

André Bourcet

PROCHAIN ARTICLE : DU TIMBRE A LA FRANCHISE POSTALE

L'article ci-dessus est extrait du livre d'André Bourcet, commissaire honoraire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des sociétés philatéliques de Bourgogne-Franche Comté et le groupement philatélique dolois. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club dolois) pour l'avoir autorisé à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

SAISON ENVELOPPEE POUR LES COLLECTIONNEURS D'ENTIERS POSTAUX !

Claude Maneau fait le point sur les enveloppes "prêtes-à-poster", une nouvelle forme d'entiers postaux à part... entière.

De nombreux collègues se demandent encore : "qu'est-ce qu'un entier postal ?" Selon le docteur Joany, de l'Académie de Philatélie, il s'agit d'un "imprimé émis par l'administration des PTT (on dirait aujourd'hui "l'exploitant public La Poste" !), ayant une valeur fiduciaire, et directement utilisable par l'utilisateur".

Cette définition a le mérite de ne laisser subsister aucune équivoque : elle élimine par cela même les différents formulaires postaux, les nombreuses cartes ou enveloppes circulant en franchise (y compris les cartes de franchise militaire), qui n'ont pas de valeur fiduciaire, et aussi les timbres-poste qui, s'ils ont une valeur fiduciaire, ne peuvent être utilisés qu'apposés sur un objet de correspondance. En revanche, elle convient aux bulletins téléphoniques, mandats et bons de poste. A noter que par "usager" il faut entendre aussi bien le grand public que certaines entreprises ou administrations.

Les bulletins de téléphone et autres bons de poste ont été abandonnés depuis fort longtemps par le service postal. A l'heure actuelle les seuls entiers postaux qui subsistent sont les cartes postales, les enveloppes, les coupons-réponse et les aérogrammes.

Depuis peu, certains nouveaux "produits" dits "prêts-à-poster", qui sont bien des entiers postaux, ont fait leur apparition. Il s'agit des enveloppes Distingo et Chronopost, et des enveloppes pré-timbrees.

Les enveloppes Distingo ont été vendues par La Poste à partir de 1991. Mais c'est à l'occasion des Jeux Olympiques qu'elles se sont vues brusquement dotées d'un grand intérêt par les collectionneurs, intérêt essentiellement dû à la personnalisation. Celle-ci consis-

te en la possibilité donnée aux utilisateurs de Distingo de faire réaliser par La Poste, dans ses ateliers de Périgueux, un repiquage qui reproduit, dans l'espace "expéditeur" ou "destinataire" leur nom, leur adresse, leur sigle, leur logo, voire une illustration à caractère publicitaire permettant de "personnaliser" l'envoi.

Cette possibilité semble avoir particulièrement intéressé un certain nombre d'entreprises jeunes et dynamiques, ou manifestant un grand souci pour la communica-

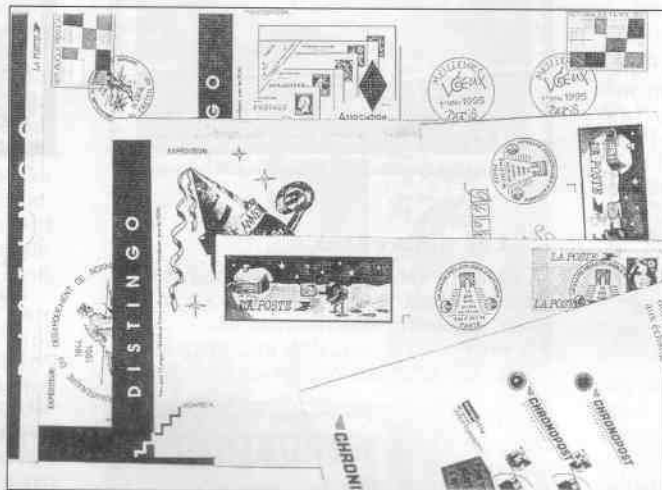
D'autre part, La Poste a commercialisé le 13 juin 1994, tout d'abord à titre expérimental dans 16 bureaux de poste de France, des enveloppes pré-affranchies et pré-casées (voir rubrique "nouveau" des Gazettes n° 57 et 59). Ces enveloppes "prêtes à l'envoi" ont connu un petit succès auprès de nombreuses entreprises, d'où leur vente généralisée le 6 février 1995. Afin d'élargir la promotion de ce produit, le receveur de La Poste de Saint-Maur Principal, l'un des 16 bureaux expérimentaux, a fait réaliser sur ces enveloppes un repiquage évoquant Noël et la fin de l'année. L'accueil le plus large a été réalisé par le public... et, bien sûr, les collectionneurs !

Enfin, il faut citer la mise en vente le 12 décembre 1994 de deux enveloppes Chronopost : "Skypak 250 Amérique du Nord" et "Skypak 500 Europe de l'Ouest". Ces produits se présentent sous la forme de deux grandes enveloppes cartonnées, réservées à l'envoi de documents, et qui offrent divers avantages à l'acheteur : traitement simplifié au dépôt, preuve d'expédition et de

livraison, réduction de prix importante.

En résumé, l'année philatélique qui s'achève aura vu la mise en vente de nombreux produits de La Poste se présentant sous forme d'enveloppes : de quoi faire naître de nouvelles formes de collections, l'importance du format permettant de faire appel à l'imagination et à la créativité des exposants les plus novateurs. Avec ces produits existe aujourd'hui une possibilité de réaliser une collection qui ne soit pas - encore - trop onéreuse. A bientôt le plaisir d'admirer ces réalisations au cours des prochaines expositions organisées par l'UPPTT !

Claude Maneau



tion. Un millier d'utilisateurs est connu à l'heure actuelle. Les associations philatéliques, à l'exception de clubs dynamiques tels que l'UPPTT ou l'ACEP (association des collectionneurs d'entiers postaux) semblent être restées en retrait vis-à-vis de cette personnalisation; il faut dire que le caractère quelque peu onéreux du Distingo a sans doute constitué un frein.

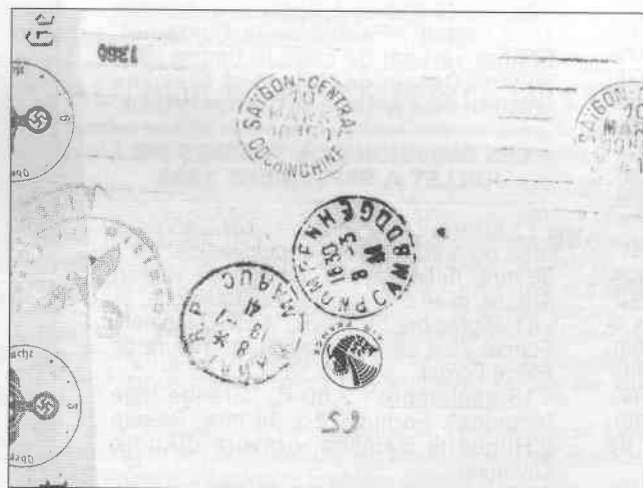
Quelques bureaux de La Poste ont également fait réaliser des personnalisations propres sur Distingo : on peut citer Créteil RP, Strasbourg, Chinon, certaines Délégations, à l'occasion d'événements tels que le cinquantenaire du Débarquement ou la nouvelle année.

L'AUTRE DROLE DE GUERRE EN INDOCHINE

A l'occasion du cinquantenaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, Albert Lasserre nous conte l'étrange voyage d'un courrier de guerre.

Après la défaite de 1940 contre l'Allemagne en Métropole, l'armée française en Indochine, contre toute attente, fut attaquée par les troupes de Thaïlande (ex-Siam), alliée du Japon. Les combats durèrent du 23 novembre 1940 au 22 janvier 1941. Si sur terre l'armée française avait des difficultés, sur mer le capitaine de vaisseau Béranger, à la tête d'une escadre de cinq bâtiments dirigés par le croiseur Lamothe-Piquet, coula les trois quarts de la flotte thaïlandaise dans le port de Koh-Chang le 17 janvier 1941. Mais l'accord de paix signé le 9 juillet 1941 à Tokyo obligea la France à céder à la Thaïlande des territoires de l'ouest et du nord du Cambodge, ainsi que ceux du Laos à l'ouest du Mékong. A l'image de ce qui se passait en Métropole, l'Indochine vivait aussi une drôle de guerre, à la veille de l'invasion japonaise.

Voici un document très curieux témoin de ces événements. La lettre est en franchise militaire avec surtaxe avion (seule celle-ci est donc matérialisée par les timbres); or, elle n'aurait jamais dû supporter cette surtaxe avion car aucune liaison aérienne, extérieure ou intérieure, n'existait plus à ce moment-là en Indochine. Le cachet muet "secteur postal, 7/3/41", quant à lui, est vraisem-



blement de conception locale, car aucune archive ne mentionne une série de secteurs postaux attribuée à l'Indochine (attribution officielle qui aurait pu expliquer la mise en service de ce cachet).

A partir des divers cachets figurant au verso, on peut essayer de reconstituer le parcours de cette lettre. Elle est partie de Phnom Penh (Cambodge) le 8 mars 1941 et a transité par Saïgon le 10 mars, puis par la Chine, d'où émane la bande de censure "Censored by" en caractères rouges. Celle-ci est en partie cachée par la bande et le cachet allemands (Gepfuet Oberkommando der Wehrmacht G", apposés par une commission qui siégeait alors à Vienne en Autriche. Pour parvenir de la Chine jusqu'à Vienne, ce pli a probablement utilisé la voie ferroviaire via l'URSS (l'Allemagne n'a en effet attaqué l'URSS qu'en juin 1941). Il n'y a aucune indication qui permette de savoir comment cette lettre a ensuite été acheminée de Vienne sur Rabat, où elle est parvenue (cachet d'arrivée) le 19 juillet 1941, soit plus de quatre mois après son départ.

Cette pièce, unique en son genre à ma connaissance, est difficilement estimable. Un entier postal "Iris" avec le même cachet "secteur postal" a atteint plus de 20 000 F dans une vente sur offres.

Albert Lasserre

Cet article est extrait du livre d'Albert Lasserre, "La France et le courrier de la Seconde Guerre Mondiale", paru le 8 mai dernier, en vente 270 F (+ 30 F de frais d'envoi) directement auprès de l'auteur : écrire à UPPPT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, qui fera suivre.

DONNEZ POUR NOS JEUNES

La commission jeunesse de l'UPPTT, fait appel à vous : afin qu'elle puisse les redistribuer aux jeunes de l'UPPTT, envoyez-lui timbres, cartes postales, souvenirs philatéliques, catalogues, télécartes, revues, et tous autres documents. Expédiez vos envois à : Eric Jarrod, Commission jeunesse UPPTT 32 rue Calmette, 33150 Cenon.

PETIT POISSON ...

Dans la précédente Gazette, l'article signé A. Levin et relatif à la télécarte hongroise, disponible rue des Bars, était bien un poisson d'avril. Toutes nos excuses à celles et ceux qui se sont laissés prendre (nous en connaissons !), et au secrétariat national de l'UPPTT qui a reçu quelques réclamations furieuses de lecteurs ayant provisoirement manqué d'humour !

ENCORE UN ... !

Des lettres revêtues d'un timbre de la "République Floiracaise" représentant un personnage de B.D. agitant le slogan "Touche pas à ma ZEP" (zone d'éducation prioritaire) ont été oblitérées par La Poste de Lormant (33) le samedi ... 1^{er} avril. Il semble que l'auteur de ce "gag postal" soit un enseignant en lutte de la ZEP de Floirac. Cette information du journal "Sud-Ouest", nous a été communiquée par Michel Bablot.

PROGRAMME DU 3^e TRIMESTRE 1995

LE RAPPEL

Compléments d'information à partir d'éléments non disponibles au moment de l'impression de la Gazette d'avril dernier :

- 10 mars : 2,80 F, "50^{ème} anniversaire de la création des comités d'entreprise". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Claude Andréotto.
- 13 mars : 3,70 F, "Ecole Supérieure d'Electricité". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Charles Bridoux, d'après le logotype créé par Y. Quenec'hdu.
- 27 mars : 2,80 F, "Bicentenaire de l'Institut des Langues Orientales". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Roxane Jubert.
- 27 mars : 3,70 F, "Jean Giono". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin d'Olivier Laurent-Girard, gravure de Pierre Albuissou.
- 28 mars : 2,80 F, "Espace et Guyane". Format vertical 22 x 36 mm. Ce timbre avait été annoncé dans la précédente Gazette, mais aucune date de sortie n'était connue à l'heure où nous imprimions. Ce timbre n'a pas fait l'objet d'un Premier Jour, mais une oblitération spéciale de Kourou à la date du 28 mars (lancement du 100^e satellite par Ariane) a été délivrée par le Bureau des Oblitérations Philatéliques.
- 3 avril : 2,80 F, "Sidérurgie lorraine". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Pierre Béquet.
- 2 mai : 4,40 F, "Métiers de la Forêt". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Patrick Lubin.
- 2 mai : 2,80 F et 3,70 F, "Europa, Paix et Liberté". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin de Jean-Paul Cousin.
- 9 mai : 2,80 F, "8 mai 1945, La Victoire". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Claude Andréotto.
- 15 mai : 2,80 F, "Assemblée Nationale". Format horizontal 48 x 27 mm, héliogravure. Mise en page de Louis Briat d'après la photo de Marc Camus/Etc.
- 15 mai : 6,70 F, "Prud'hon, série artistique". Format horizontal 48 x 36,85 mm, taille-douce. Mise en page et gravure de Pierre Albuissou, d'après une œuvre de Prud'hon.
- 15 mai : 2,80 F, "Remiremont". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin de Louis Arquer et gravure de Raymond Coatanlic.
- 15 mai : 2,80 F + 0,60 F, "Croix-Rouge française". Format vertical 27 x 32,75 mm, héliogravure. Copie (d'une tapisserie de Saumur) réalisée par Pierrette Lambert, mise en page par Jean-Paul Véret-Lemarinier. Ce timbre est également disponible en carnet de 10 timbres + 2

vignettes sans valeur, au prix de 34 F. Couverture du carnet réalisée par Jean-Paul Véret-Lemarinier.

- 22 mai : 4,40 F, "Pont roman de Nyons". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure d'Eve Luquet.
- 22 mai : 2,80 F, "Secours Populaire Français". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin d'Alex Jordan d'après un logo réalisé par Grapus, gravure par Claude Jumelet.
- 29 mai : 2 x 2,40 F "Vosges" et "Bretagne", et 2 x 2,80 F "Auvergne" et "Camargue". Format vertical 17 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Jacques Jubert.
- 6 juin : 4,40 F, "Corrèze". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure d'Eve Luquet.
- 6 juin : 2,80 F, "Congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques, Orléans". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin d'Huguette Sainson, gravure de Raymond Coatanlic.
- 12 juin : 6,70 F, "Zao Wou-ki". Format horizontal 48 x 36,85 mm, offset. Œuvre originale de Zao Wou-ki, mise en page de Michel Durand-Mégret.
- 26 juin : 6 timbres à 2,80 F + 2 vignettes sans valeur, "Fables de la Fontaine". Format vertical de chaque timbre 22 x 36 mm. Dessin de Roland et Claudine Sabatier, mise en page de Charles Bridoux.

LES EMISSIONS DE TIMBRES DE JUILLET A SEPTEMBRE 1995

- 11 juillet : 2,80 F, "Commémoration de la rafle du Vel. d'Hiv". Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin de Robert Abrami, mise en page d'André Lavergne.
- 11 septembre : 2,80 F, "André Maginot". Format 22 x 36 mm. Dessin et gravure de Pierre Forget.
- 18 septembre : 2,80 F, "Grande loge féminine". Format 22 x 36 mm. Dessin d'Huguette Sainson, gravure d'André Lavergne.
- 25 septembre : 2,80 F, "Pharmacie hospitalière". Format 22 x 36 mm. Dessin et gravure de Jacques Jubert.

AUTRES INFORMATIONS

- Par suite d'un mouvement social à l'Imprimerie de Périgueux, de nombreux timbres sont parvenus avec retard dans les bureaux de poste. Ce mouvement a également entraîné le report de parution au 29 mai des timbres semi-permanents initialement prévus pour le 10 avril.
- A l'heure où nous écrivons ces lignes (début mai), on annonçait la sortie d'enveloppes pré-timbrees et de cartes postales avec utilisation des timbres "La Fontaine". A surveiller, donc !
- Il est très probable que le prix du timbre-poste augmentera au cours de l'été 1995

(3 F au lieu de 2,80 F). Aussi la valeur faciale des timbres émis en septembre est-elle donnée sous toutes réserves. Si le prix du timbre augmente, cela entraînera l'émission de figurines d'usage courant à la nouvelle valeur.

- La Poste a mis en vente le 26 juin dans tous ses points philatélie et par correspondance "le livre des timbres des fables de La Fontaine". Vendu au prix de 40 F, il comprend les six timbres neufs et le texte illustré des six fables.
- Dans le courant du mois de juin, La Poste a modifié la vignette apposée sur les emballages prêts-à-poster "Diligo". Cette nouvelle vignette présente un fond de sécurité visant à éviter toute fraude (apparition du mot "contrefaçon" lors des photocopies). En outre, elle porte en partie gauche la mention "timbre à date" afin d'attirer l'attention sur la nécessité d'oblitérer au départ cette vignette.

ATTENTION !

Cette page a été élaborée à partir des informations dont nous disposons deux mois avant la parution de la Gazette. Certaines modifications peuvent donc intervenir au cours du trimestre ! La prochaine Gazette reprendra, dans la partie "le rappel", les compléments d'informations parvenus trop tard pour pouvoir figurer ici.

Pour connaître les modifications de dernière minute, n'oubliez pas que La Poste vous informe dans ses bureaux (tableaux de présentation des timbres), par minitel (3614 La Poste) et par téléphone : Inphotel, (1) 45 67 19 00.

- Pour la sortie du bloc "Cinéma" (voir Gazette n° 59), l'UPPTT a mis à la disposition de ses adhérents un jeu de 4 enveloppes ou cartes Premier Jour sur soie avec oblitération Paris, un jeu de 4 enveloppes ou cartes Premier Jour sur soie avec oblitération Lyon, et une enveloppe grand format Premier Jour-oblitération Paris. Chaque jeu ou la grande enveloppe sont disponibles au prix de 70 F. Les commandes sont à adresser à UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

- L'UPPTT Bretagne a organisé le Premier Jour du timbre semi-permanent "Bretagne". A cette occasion ont été édités deux cartes postales originales et une enveloppe illustrée, oblitérées "Premier Jour", au prix de 15 F pièce. Ecrire à Marcel Drouet, 14 avenue Mgr Mouezy, 35000 Rennes.

- L'UPPTT Auvergne a réalisé le Premier Jour du timbre semi-permanent "Auvergne". Il a proposé à cette occasion une carte postale et une enveloppe sur soie "Premier Jour", ainsi qu'une carte postale et une enveloppe originales dessinées par Christian Chabert, tout cela au prix de 13,50 F pièce. Commandes auprès d'André Beyleix, La Poste, 63290 Chateldon.

LACANAU 95 : UN GRAND CRU !

Tel est le qualificatif qui convient sans doute le mieux à l'Assemblée Générale de l'UPPTT, qui s'est tenue du 30 mars au 2 avril en pays de Bordeaux.

Outre la remarquable organisation de l'équipe aquitaine dirigée par Claude Lhote, diverses innovations ont contribué à faire de ce Congrès annuel une édition mémorable.

Dès le jeudi après-midi, en effet, une réunion du Conseil d'Administration national s'est déroulée, avec prise d'importantes décisions. Elle a immédiatement été suivie par la tenue de sept commissions, au sein desquelles les délégués à l'Assemblée Générale s'étaient répartis selon leur choix : nouveautés, cartophilie, marcophilie, télécartes, gestion, jeunesse, communication. Ces commissions ont émis une multitude d'idées, que le Conseil d'Administration examinera au cours des mois à venir, en vue de leur application éventuelle.

Autre innovation : pour la première fois, le président de la Fédération des Associations Philatéliques Françaises, Robert Deroy, était présent à l'Assemblée Générale, et a assisté à l'intégralité des débats. Il s'est efforcé d'aplanir les obstacles qui rendent le dialogue parfois difficile entre les instances fédérales et les groupes de l'UPPTT.

Quant aux services, ils ont été une nouvelle fois à l'honneur pour



Le challenge René Gayoux passe du groupe Haute-Normandie, représenté par son secrétaire (et président du jury) Pierre Fallot, au groupe Aquitaine, représenté par son président, Claude Lhote, son vice-président Marc Fouquet, et sa secrétaire, Madeleine Gandon, en présence de René Gayoux, président honoraire de l'UPPTT (photo Michel Bablot).

leur bon fonctionnement d'ensemble, qui contribue si fortement au rayonnement de l'UPPTT. Ainsi la centrale d'achat a-t-elle été particulièrement applaudie quand son responsable, Hervé Nicolas, a annoncé que désormais l'UPPTT

offrait à ses adhérents 30 % de réduction sur le matériel philatélique commandé par son intermédiaire !

L'exposition philatélique associée à l'Assemblée Générale était d'un bon niveau, et le jury présidé par notre ami Pierre Fallot a rendu un palmarès qui a fait l'unanimité (voir encadré). Les personnalités invitées au vernissage ont complimenté l'Union pour son dynamisme, de Rémy Hély, directeur délégué de La Poste de Midi-Atlantique, à Michel Deslandes, directeur du GIP social. Celui-ci n'a d'ailleurs pas hésité à avouer très modestement : "Jusqu'à présent, je pensais que la philatélie, c'était seulement du loisir. J'ai découvert ici qu'il y avait beaucoup de culture".

Quant à Guy Lacassagne, représentant Guy Lormand, directeur du Service National des Timbres-poste et de la Philatélie, il a dévoilé quelques informations sur les timbres à venir, en particulier les émissions communes en 1996 avec l'Irlande, la Grèce, et une émission tripartite avec l'Italie et Monaco... sans oublier la série de douze timbres en trois ans sur la Coupe du Monde de Football ! Guy Lacassagne s'est vu remettre la médaille d'honneur de l'UPPTT par Jean-François Logette, "en remerciement de 14 années d'amitié".

L'an prochain, l'Assemblée Générale aura lieu à Bussang, dans les Vosges. On ne peut que lui souhaiter la même réussite !

F.M.

L'EXPOSITION

Le grand prix de l'exposition a été attribué à Jean-François Logette pour sa collection sur "les entiers postaux de Grèce, 1876-1894" (médaille de grand argent). Les autres exposants récompensés sont les suivants :

- diplômés de médaille de grand argent : Guy Bardin, Jacques Berndt, Roland Brémond, Marc Fouquet, Pierre Giraudel, Christian Moulin ;

- diplômés de médaille d'argent : Jean Frey, Jean-Marie Gibiat, Jean-Claude Labbé ;

- diplômés de médaille de bronze argenté : Laurent Bonnefoy, Michel Dumont, Isabelle Souchard (qui remporte également le challenge Simonne Vergnaud) ;

- diplômés de médaille de bronze : Léon Fischer, Yves Monnier.

Le challenge René Gayoux est attribué au groupe Aquitaine.

Dans la catégorie hors-concours, une dizaine de collections sur deux thèmes choisis l'an dernier, la nature et l'Europe, ont été soumises au verdict d'un jury populaire (constitué de l'ensemble des délégués) : la collection de Michel Dumont, "les Félidés", est arrivée en tête.

L'ECHO DU LAC

Comme l'an dernier avec "la Dépêche de Roquebrune", les délégués ont pu bénéficier au jour le jour d'une lettre d'information : "l'Echo du lac". Comme l'an dernier, les événements relatés dans l'Echo s'étaient déroulés une à deux heures plus tôt... Et, bien sûr, il y avait un gros poisson d'avril dans l'édition du samedi 1^{er} !

MUSEE DU FACTEUR RURAL : L

C'est à Prissac, tout au fond du Berry, que la Gazette a découvert un

Sur la gauche, à la sortie du village, quand on se dirige vers Belâbre, une 4 L jaune signale les lieux. A Prissac, pas de problème de stationnement ! Un parking se trouve aménagé au fond de l'allée, à proximité d'un vaste corps de ferme, qui abrite les deux musées locaux : celui du machinisme agricole et celui du facteur rural.

Après avoir gravi quelques marches, un véritable paradis sous les combles s'offre aux yeux du visiteur : un vaste espace (100 m²) retrace 150 ans d'histoire postale.

Face aux dernières marches, un mannequin au visage barré d'une superbe moustache, revêtu d'un uniforme de facteur d'antan, sacoche en bandoulière et vélo à ses côtés, accueille le visiteur. Notez bien que les jantes du vélo sont en bois : il ne date pas d'hier ! Derrière lui, dans des cadres accrochés au mur, des photos de tournage du film "Jour de fête", rappellent que l'oeuvre a été réalisée par Jacques Tati pas très loin de là, à Sainte-Sévère-sur-Indre, en 1948. Bien entendu, une planche de timbres de la Journée du Timbre 1993 (l'affiche du film), et quelques enveloppes Premier Jour, complètent le tableau.

Mais poursuivons la visite. Voici une antique cabine téléphonique, munie de sa célèbre plaque émaillée en lettres bleues sur fond blanc : "défense de fumer et de cracher". On enchaîne avec un tricycle ou "poussette", utilisé pour la distribution du courrier dans les années 50, puis avec une "table d'ouverture" du courrier (en bois) et un casier de tri, assortis de commentaires aussi éclairés que pédagogiques sur le travail du facteur. Des sacs, des vieux journaux, des cachets et "griffes" divers, et même une "cocotte" en osier, achèvent l'évocation.

Un échantillonnage de sacoches de facteurs, une boîte à pharmacie pour voiture postale (en cuir, s'il vous plaît, avec ses bouteilles originelles de mélisse, d'arnica et d'alcool à 90°), s'offrent aussi aux yeux du visiteur. On peut voir également une boîte de distributeur des années 1850, avec encrier incorporé et plume...

L'on arrive ensuite à une vitrine horizontale, sous laquelle sont exposées copies des lettres d'une autre gloire locale, George Sand, dite la bonne dame de Nohant, par lesquelles elle réclame la création d'un bureau de poste dans sa commune.

Et ce n'est pas fini ! Une reconstitution de l'univers de travail du receveur rural est aussi présentée (table en bois, bulletins officiels et instructions diverses, cachets...).

Enfin, deux derniers "univers" attendent le visiteur : l'espace "calendriers", tant il est vrai que la tradition du calendrier est liée à



Le facteur et son antique vélo aux jantes en bois (photo : François Wurtz).

l'image du facteur; et l'espace "boîtes aux lettres", puisque les facteurs, spécialement en zone rurale, sont aussi des "releveurs" de boîtes. Neuf boîtes, dont une en bois, sont accrochées aux murs, retraçant un siècle de

courrier, depuis la "Mougeotte" de 1899, jusqu'aux boîtes actuelles, dont les boîtes Cidex.

Au centre du musée, une série de panneaux style Philexfrance présente l'histoire du facteur et de la distribution du courrier. Et quelques mannequins, vêtus d'uniformes anciens, recréent la mémoire vivante du passé : voyez celui-ci, coiffé d'un chapeau de paille que cerne un ruban portant en lettres rouges sur fond noir la mention "Postes" !

Une telle accumulation de richesses ne s'est pas faite en un jour. François Wurtz, le "père" du musée, raconte : "l'un de mes collègues retraités de la direction départementale de Chateauroux, André Ballereau, au cours de sa vie professionnelle, a récupéré tout ce qui lui tombait sous la main. Passionné par sa démarche, je l'ai d'abord assisté, puis maintenant continue ce qu'il a commencé. Tout cela s'entassait dans les caves de la direction, et tous deux nous caressions l'idée de présenter un jour au public ces richesses".

François Wurtz réussit à faire partager sa foi à ses collègues, et à sa hiérarchie. "Désormais, dans l'Indre, aucun receveur ne jette plus le vieux matériel : il me le transmet !"

Cherchant un lieu pour y implanter "son" musée, François Wurtz se voit proposer un local à Prissac, en compagnie du musée du machinisme agricole. Restait à trouver un "angle d'attaque" pour constituer le musée : le baptiser tout simplement "musée de la poste", comme tant d'autres, n'aurait sans doute pas eu un impact suffisant auprès du grand public. D'où l'idée de le dénommer "musée du facteur rural". François Wurtz l'avoue bien humblement : "c'était évidemment notre vocation, car l'Indre est un département rural; mais ça limite un peu le rôle du musée."

Ouvert au cours de l'été 1993, le musée connaît aujourd'hui une bonne fréquentation : près d'un millier de visiteurs entre le 15 juin et le 15 septembre 1994, c'est très encourageant. Car Prissac, commune de 750 habitants, n'est pas vraiment le centre du monde, même si elle est proche du centre ... de la France !

Situé dans le canton de Bélâbre, au coeur du parc naturel de la Brenne, à mi-chemin entre Le Blanc et Argenton-sur-Creuse, Prissac se situerait plutôt à l'écart des grands axes routiers. Mais le dynamisme de la municipalité et la chaleur des habitants compensent largement ces handicaps !

Rien ne se serait fait toutefois sans l'implication de Pierre Cotinat, dit "Chocolat". Pierre Cotinat collectionne les machines agricoles comme d'autres les timbres. A soixante ans

MODE D'EMPLOI

- Musée du facteur rural, route de Belâbre, 36370 Prissac, téléphone 54 25 01 51.

- Musée du machinisme agricole, même adresse, même téléphone.

- Ouverts tous les après-midi de 14 à 18 h, de Pâques à la Toussaint. Réception des groupes sur réservation.

- Entrée : 20 F pour les deux musées (10 F pour les enfants).

Prissac est équipé d'un camping-caravaning. Profitez de votre passage à Prissac pour déjeuner chez Pierre Cotinat : pour 50 F, café et vins compris, vous aurez droit à un repas (copieux, nous l'avons testé pour vous !) comprenant deux entrées à la suite, un plat avec légumes en conséquence, fromage et dessert. Cuisine familiale et spécialités régionales. Commandez-vous de la Gazette Philatélique !

Pour contacter François Wurtz, écrire à la direction de La Poste de l'Indre, BP 535, 36018 Chateauroux cedex, tel 54 53 54 64.

LE BONHEUR EST DANS LE PRE

musée postal sympathique et sans prétention. A voir ab-so-lu-ment !

passés, il se trouve propriétaire de plusieurs centaines de vieux tracteurs et autres engins agricoles à moteur. Aux heures qu'il ne consacre pas à tenir sa station-service ou son café-restaurant, Pierre Cotinat remet à neuf ses machines, sans un centime d'aide publique, mais avec une foi à déplacer les montagnes, parce qu'il ne veut pas voir mourir les vestiges d'une époque. Il a ainsi retracé dans son musée, en face de sa station-service, près de 150 ans d'instruments et machines agricoles, avec des pièces uniques en Europe, à l'image de cette batteuse Deering importée du Canada en 1932...

Le musée du facteur rural était donc un complément "naturel" à celui du machinisme agricole. Le livre d'or du musée du facteur, destiné à recueillir les impressions des visiteurs, ne tarit guère d'éloges en français, mais aussi en anglais, allemand et hollandais.

Alors, durant vos prochaines vacances, pensez donc à faire étape à Prissac !

F.M.

La Gazette tient à exprimer ici ses chaleureux remerciements à François Wurtz et à Pierre Cotinat pour l'accueil et la disponibilité qu'ils lui ont réservés lors de ce reportage.

MUSEE DE LA CARTE POSTALE

Michel Bablot nous informe de l'ouverture, le 15 avril dernier, d'un musée de la carte postale à Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne). Situé dans un ancien relais de poste, il offre au regard du visiteur plus de 7 000 cartes anciennes, extraites de la collection forte de 30 000 pièces d'un passionné, Henri Brives. Le 1^{er} étage de ce musée est consacré à des documents sur la Poste, de ses origines à 1920. A voir si vous passez en Périgord durant l'été ! (Ouvert tous les jours sauf le lundi, jusqu'au 31 octobre. Téléphone : 53 60 76 10. Entrée : 25 F.)

UNE SAISON A RIQUEWIHR

Le musée d'Histoire des PTT d'Alsace consacre sa 25^{ème} exposition temporaire, du 8 avril au 12 novembre, au "développement de l'aviation postale intérieure française de 1913 à nos jours". Documents en tous genres sur ce thème (nacelle de ballon, pigeongrammes, poinçons de timbres, maquettes...) sont présentés au public. Un timbre à date grand format illustré permet d'oblitérer le courrier déposé au musée, qui édite pour l'occasion deux souvenirs originaux (aérogamme et carte postale). Le musée présente également, en six salles, une exposition permanente sur l'histoire des Postes et Télécommunications. Il est associé au musée de la Diligence, présenté dans une précédente Gazette. Les deux musées sont ouverts tous les jours sauf le mardi. Téléphone : 89 47 93 80.

LE MUSEE DU FACTEUR ET DE LA POSTE DE COSNE-SUR-LOIRE

Ayant incidemment appris la création en 1994 du musée postal de Cosne-sur-Loire, la Gazette a demandé à Paul Poirier, président de l'association philatélique locale, initiatrice du musée, de bien vouloir le présenter à ses lecteurs.

Le musée du facteur et de la Poste de Cosne-sur-Loire a une situation géographique privilégiée dans la ville, puisque situé, face à La Poste, sur la place où l'on trouve à la fois le musée de la Loire et la salle de réunions des associations. A l'origine, le musée ne disposait que d'une location précaire. Mais grâce à la ténacité des membres de l'association philatélique, il a reçu le 1er avril 1995 de la part du député-maire de Cosne la confirmation de son maintien définitif dans ses murs.

Il se compose de trois salles, dont la surface totale atteint 110 m² : c'est dire que tous les coins sont occupés !

La première salle présente une collection de costumes de facteurs français, mais aussi de téléphonistes et d'ambulants. La veste la plus ancienne remonterait à 1882, d'autres datent de 1920 et 1930, et l'une des plus récentes serait "recommandée par la sécurité routière"... D'autres costumes évoquent les postes européennes : Allemagne, Royaume-Uni, Luxembourg, Suisse, Belgique. Le tout dernier costume parachuté à Cosne vient d'Arabie Saoudite. Des pourparlers sont en cours pour récupérer un costume de facteur du Danemark, rouge, bien entendu ! Il y a des vêtements de pluie, des vêtements d'hiver, et la fameuse "cape" d'avant-guerre. Le travail actuellement réalisé sur cette présentation est de trouver à tous les mannequins une tête différente : travail d'artiste, mais aussi travail de patience...

Dans la même pièce se trouvent quelques téléphones, le "moulin à poivre", le balancier, l'ensemble mural à manivelle, et enfin un superbe standard à fiches, don récent d'un hôtelier de la ville. L'on a aussi deux reliques de valeur, une boîte aux lettres "Mougeotte" et une armoire téléphonique en fonte d'avant-guerre, et deux boîtes aux lettres actuelles en provenance d'Allemagne et d'Angleterre, avec leurs couleurs originelles.

La deuxième salle reconstitue un bureau de poste, qui ne manque ni de piquant ni d'authenticité d'époque ancienne. Ainsi, la caisse centrale a in-extremis été sauvée de la décharge. Quant au bureau en treillage, il a connu le 28 février 1980, vers 19 h, un audacieux hold-up qui a rapporté à ses auteurs la somme de 575 000 F : le journal de l'époque relatant ces faits est naturellement exposé. Figurent aussi une cabine téléphonique française, le casier des boîtes postales construit par un artisan local (et dont les noms d'origine sont toujours visibles), quelques reliques postales récupérées ça et là, échangées, données ou parfois achetées, ainsi que le bon vieux triporteur du facteur urbain. Au fond, sur le mur, on peut voir les souvenirs émis par l'association philatélique et les flammes postales locales.

La troisième salle, de présentation tournoyante, expose toujours un sujet ayant plus ou moins trait à La Poste. Le concours national de photos sur le thème du "facteur", qui permit de réunir 58 épreuves à travers la France, fut la première exposition. Vinrent ensuite les fresques des écoles de Cosne qui participèrent à l'exposition "Alain Colas" de Clamecy lors du Premier Jour de ce timbre. Furent ensuite installés 80 képis et casquettes de gendarmeries et polices du monde entier ; quel rapport entre la gendarmerie et le facteur ? Le triste privilège de la morsure de chien...

En ce début de saison 1995, ce sont des papillons naturalisés, des timbres sur les papillons, et de superbes photos en couleurs de cet insecte qui sont exposés.

Enfin, le musée est assorti d'une boutique de vente tenue magistralement par une jeune fille en contrat emploi-solidarité (titulaire d'un BTS commercial), qui frappe le courrier de l'association et vend des timbres de collection - au profit de La Poste. Les souvenirs vendus sont nombreux, depuis les verres à dégustation d'eau gravés à la dernière flamme postale de Cosne (le BTS "métiers de l'eau"), jusqu'à la voiture jaune miniature de La Poste, en passant par les cartes et enveloppes Premier Jour de flammes ou bureaux temporaires de l'association philatélique de Cosne et des localités voisines.

Le tout est à voir, indubitablement. Si le président local (qui n'a pas fait carrière : La Poste mais dans la banque) est présent, vous en avez pour une heure et demie d'explications !

Paul Poirier

Musée ouvert tous les après-midi de 15 à 18 h (sauf lundi) et les mercredi, samedi et dimanche de 10 à 12 h, ainsi que sur rendez-vous.

PREMIER SALON DES TELE CARTES : ON EN REDEMANDE !

Les 11 et 12 mars, l'UPPTT Haut-Rhin organisait à Mulhouse son premier Salon International de la Télécarte. Visite d'une grande réussite.

Il faut le dire : l'UPPTT Haut-Rhin a le sens de l'organisation, et a su concilier de belle manière le difficile paradoxe de voir grand tout en soignant le moindre détail. Car son Salon de la Télécarte, qui relevait de l'ambitieux pari, restera à n'en pas douter l'une des belles réussites de la saison au sein de l'UPPTT.

Les organisateurs alsaciens, le président Yves Lehmann en tête, bien secondé par une équipe sympathique et soudée, avaient invité plus de vingt négociants, français (Paris, Dijon, Marseille) et étrangers (Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Hongrie, excusez du peu...) : autrement dit, il y avait du choix, et des affaires à faire !

Ils avaient en outre couplé leur rencontre de collectionneurs à une très belle exposition de matériel (taxiphones et postes téléphoniques prêtés par le musée d'Histoire des PTT de Riquewihr) et de télécarts. Sur 24 panneaux double face, le public a pu admirer plus de 3000 télécarts. Et pas n'importe lesquelles : une collection sur le thème de la presse écrite, par exemple, réalisée par un journaliste des "Dernières Nouvelles d'Alsace", avec des pièces rarissimes ; et la collection de télécarts du monde entier de notre ami Jean-Marc Villemagne, dressant un panorama quasi exhaustif de tout



Vue partielle du Salon, au moment de l'ouverture (photo UPPTT Haut-Rhin).

ce qui se fait en matière de télécarts sur notre planète. Ces présentations, et toutes les autres, étaient de grande qualité.

Le simple visiteur comme l'amateur éclairé pouvait facilement trouver son bonheur, et la presse s'est fait largement l'écho de cette manifestation (pas moins de 11 articles en quelques jours !). "Un véritable tour du monde de la télécarte", "une première édition tout à fait internationale", telles sont quelques-unes des expressions employées par les journalistes ayant couvert cet événement.

Inaugurée par les responsables régionaux de France Télécom, en présence des principaux responsables nationaux de l'UPPTT, le Salon offrait aussi en avant-première

LE TIC, OU TELEPHONE INDIVIDUEL A CARTE

En démonstration au Salon de Mulhouse, le TIC est un tout nouveau produit de France Télécom, qui fonctionne pour l'instant à titre expérimental en région Aquitaine. Il s'agit d'un poste téléphonique classique, type "Alto", qui a la particularité de fonctionner avec une télécarte, que l'on introduit dans l'encoche prévue à la partie supérieure de l'appareil. Le système s'adresse avant tout aux résidences, gîtes et hôtels : la clientèle de passage peut avoir ainsi un accès direct au téléphone, en maîtrisant totalement le coût de sa communication. En effet, comme sur un publiphone, ce coût est directement imputé sur la télécarte, l'afficheur de l'appareil permettant à l'utilisateur de contrôler en permanence sa consommation. En bref, cet appareil combine les avantages du poste téléphonique individuel avec ceux du publiphone... Bien entendu, le TIC est également utilisable avec la carte France Télécom.

dans la région une démonstration grandeur nature du TIC, un produit dont on reparlera sans doute bientôt (voir ci-dessus).

La route est désormais tracée, il ne reste plus qu'à espérer que d'autres groupes de l'UPPTT l'emprunteront.

F.M

OPINION

L'IMBROGLIO PERSISTE !

Télécarts publics ou pas : c'est un grand débat, et les langues vont bon train. La question a déjà été évoquée ici, à propos des télécarts 5, mais l'actualité oblige à y revenir. Sont classées comme télécarts publics, en effet, les cartes de l'Arsenal, qui étaient vendues par souscription (140 F + les frais d'envoi...), la carte COJO vendue avec encart (100 F...) sur les sites des jeux Olympiques, les cartes Macif vendues aux sociétaires de cette Mutuelle (40 F), les cartes numérotées comme celles de l'Assemblée Nationale (vendues 100 F au kiosque de l'Assemblée), et d'autres encore. En revanche, les cartes vendues dans les musées (la "Seurat", les séries du Louvre, vendues 100 F), ou la carte BNP vendue aux employés de cette banque (40 F), et d'autres, ne sont pas considérées comme publiques. Par ailleurs, il est fortement question que la première "Eurostar" (voir Gazette n° 59) soit considérée comme publique. Quant à la carte vendue sous encart à Eurodisney, on ne sait pas encore comment elle sera considérée.

Pourquoi cet imbroglio ? Tout simplement parce qu'il n'y a pas de véritable réglementation au sujet des télécarts. C'est un produit "Télécom", mais on a l'impression que cela n'intéresse pas vraiment l'exploitant public. C'est vrai que dans certaines agences commerciales de France Télécom, les collectionneurs ont parfois l'impression de déranger.

La télécarte me semble être à France Télécom ce que le timbre est à La Poste. Alors, espérons que des progrès seront bientôt faits...!

Chantal Target

DIALOGUE AUTOUR D'UN CARNET

A la veille d'une nouvelle saison philatélique, Pierre Fallot nous convie à un entretien fictif mais ô combien réaliste entre un collectionneur et un responsable du service "échanges" au sein d'une association.

Le Responsable : voici un carnet de timbres à examiner.

Le Collectionneur : mais je n'en veux pas ! Le montant du carnet est trop élevé : 46 576 F. Quelle serait ma responsabilité en cas de perte ou de détérioration ?

R : elle est totale : on est responsable des choses dont on a la garde.

C : alors, je ne peux l'assumer ; mes moyens ne me le permettent pas.

R : examinons quand même ce carnet, ensemble, si vous le voulez bien. Il ne contient que des timbres de France. (Ils regardent le contenu du carnet.)

C : voici des cotes indiquées supérieures aux indications du catalogue Yvert et Tellier. Pourquoi ?

R : les timbres sont neufs sans charnière; le catalogue indique dans ce cas une plus-value, donc le bailleur a ajouté ce pourcentage à la cote.

C : bien. Mais voici les numéros 250 et 394 qui ont des traces de charnière ; j'ai bien regardé tous les timbres. Et les cotes indiquées sont de 315 et 525 F ???

R : alors, c'est une erreur du bailleur...

C : voici un timbre pour lequel le bailleur a indiqué "signé". Qu'est-ce que cela veut dire ?

R : un timbre signé a été montré à un expert qui a apposé sa signature. Les deux plus célèbres en France sont MM. Brun et Calves.

C : mais je ne lis pas ces noms-là ! Il y a un gribouillis illisible, ou des initiales. Cela ressemble plus à des marques de propriété qu'à des signatures d'experts. Sur certains timbres, je vois même une signature en rouge ; d'autres, en noir, sont apposées en divers emplacements. Pourquoi ?

R : ah, je n'en connais pas la signification, mais il doit y en avoir une !

C : voici un timbre, le n° 245, indiqué cote 12 500, prix 5 600 F. Or, je vois surtout une grosse tache et un clair qui est presque un trou ?

R : ce timbre est une rareté, mais il est dans un tel état que je ne vous conseille pas de l'acheter. Il vaut tout juste le centième de la cote ! C'est dévaluer une collection que de montrer un timbre dans un tel état. Si vous achetez des oranges et que dans un filet vous en voyez une très abîmée, vous ne prenez pas ce filet. En philatélie, il en est de même. Pensez à la qualité, toujours la qualité !

C : voici un n° 257 A. La surcharge est curieuse.

R : en effet, c'est un faux grossier. La surcharge est empâtée, bleue. L'encre bleue a traversé le timbre. L'oblitération est absolument illisible. D'ailleurs, le timbre n'est pas signé, et pourtant il cote 400 F.

A ce sujet, je reviens sur le problème des signatures. Faites examiner et signer vos timbres d'un certain prix. Encore mieux : demandez un certificat photographique, car une signature n'est valable qu'au moment où elle est donnée. Le lendemain, le timbre a pu être détérioré. Les certificats valorisent une collection.

C : voici un n° 259, indiqué type II. Cela m'étonne ; à mon avis, c'est le type I.

R : exact. Le bailleur s'est trompé. Il est vrai que ce n'est pas facile de différencier ces timbres...

C : oh, le beau n° 252 ! Mais la gomme est bizarre.

R : bizarre, vous avez dit bizarre ? En effet, j'ai de très sérieux doutes : la gomme n'est manifestement pas d'origine.

C : voici quelques timbres qui n'ont pour ainsi dire pas de gomme. Que faut-il en penser ?

R : le prix demandé doit être en conséquence. Un timbre sans gom-

me est un timbre hybride, et personnellement je préfère un timbre bien oblitéré, et d'époque. Pour les premiers timbres, le catalogue Yvert donne une indication de valeur, mais pour les autres, c'est bien variable. Les timbres neufs sans gomme des années 30 valent peut-être un peu plus que l'oblitéré, mais bien moins que les neufs avec gomme. Pour les plus récents, j'en déconseille l'achat !

C : encore une variété, le n° 300 b, indiqué cote 2 000 F. Est-ce bien la variété turquoise ?

R : j'ai là encore quelques doutes. Ne serait-ce pas plutôt un effet du soleil qui a si vite fait de modifier les teintes ? Allons voir un expert, un vrai !

La morale de cette histoire :

1/. Le rôle du responsable du service des circulations est très, très important. C'est à lui de séparer le bon grain de l'ivraie... !

2/. Le collectionneur doit apporter la plus grande attention à ses achats. Un principe : "dans le doute, abstiens-toi !" Les achats importants sur carnet de circulations nécessitent des connaissances assez étendues, et il vaut mieux parfois se rendre chez un négociant qui, lui, engage sa responsabilité.

3/. Faites bien attention aux problèmes de gomme, à l'état des timbres.

4/. Ce qui est bon marché est souvent bien cher !

En conclusion, que vous soyez bailleur de carnets, responsable d'un service d'échanges ou simplement collectionneur, ne négligez pas les questions de responsabilité, et pensez que les associations sont là pour vous donner des conseils.

Pierre Fallot

LA PAGE DES JEUNES ... ET DES AUTRES !

Continuons de voir les timbres par le petit bout de la lorgnette : c'est encore plus amusant !

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

En 1956, les six pays membres de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) décident d'émettre tous les ans des timbres au sujet identique. Cette année-là, il s'agira du mot "Europa" entouré d'un échafaudage, pour symboliser la construction d'une Europe unie.



En 1960 naît la Conférence Européenne des Postes et Télécommunications (CEPT), qui reprend à sa charge cette initiative, et rassemble 19 pays d'Europe. Tous les timbres émis dans ce cadre porteront le logo "CEPT" (quatre lettres dans 4 cors, le cor étant l'emblème de nombreuses postes européennes).

Jusqu'en 1973, une même maquette de timbre est imposée, reprise dans tous les pays, ce qui suscite l'apparition de collectionneurs spécialisés dans les séries "Europa". En 1974, seul un thème commun est adopté chaque année (monuments, folklore, paysages...), au lieu d'une maquette, ce qui entraîne dès lors une très grande diversité des timbres Europa émis... ainsi qu'une forte inflation des émissions : de 50 timbres pour 24 pays en 1974, on passe à 96 timbres et 9 blocs pour 45 pays en 1993 ! Depuis 1956 sont ainsi parus plus de 2 000 timbres Europa.

Il semble qu'en 1995 l'ensemble des pays d'Europe se soient mis d'accord pour limiter cette inflation. La France n'y a jamais participé, puisque depuis 1956 elle a toujours émis deux timbres "Europa", début mai. Cette année, le thème était "Paix et Liberté", à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. La France a donc fait paraître un timbre pour chacun de ces sujets. Le premier représente l'épée couleur de sang à côté du drapeau de l'Union Européenne, symbole de paix entre les Etats qu'avait divisés la guerre. Le second évoque le triste souvenir des camps de concentration (barbelés et couleur de l'uniforme des détenus) face à une couronne de lauriers.

LE TIMBRE MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la provenance d'un timbre.

De quel pays est originaire celui-ci ?



(Réponse page 16)

LE TIMBRE CACHE

Voici un timbre français qui évoque un site géographique bien connu. De quel site s'agit-il ?

(Réponse page 16)



LE TIMBRE EN FOLIE

Franklin Roosevelt est sans doute le plus grand président des Etats-Unis du XX^{ème} siècle. Elu au moment de la grande crise économique internationale, il permit à son pays de se relever, grâce à des mesures nouvelles pour l'époque (le "New Deal"). Il impliqua ensuite son pays dans la Seconde Guerre Mondiale, après l'attaque japonaise de Pearl Harbor, et son influence fut immense sur l'issue du conflit.

Roosevelt ne fut pas seulement un très grand président, ce fut aussi un grand philatéliste. Sans doute l'attaque de poliomyélite qu'il subit à l'âge de 39 ans n'est-elle pas étrangère à la passion qu'il portait à la collection de timbres.

En 1947, soit deux ans après la mort brutale de Roosevelt, eût lieu à New-York une exposition philatélique internationale pour fêter le centenaire du premier timbre émis par les Etats-Unis (voir Gazette n° 57). La principauté de Monaco, qui vient de sortir neuf timbres en hommage au président Roosevelt, l'année précédente, décide d'émettre cependant trois timbres pour cette exposition, dont l'un, tout naturellement, entend rappeler que le président était aussi philatéliste.

Or, ce timbre comporte une double erreur. Tout d'abord, on y voit Roosevelt tenir un timbre entre ses doigts. Or, chacun sait qu'un timbre se manipule essentiellement avec une pince, jamais directement à la main ! Imagine-t-on un philatéliste aussi averti que le président Roosevelt agir ainsi ?

Mais la plus grosse erreur n'est pas là. Comptez donc le nombre de doigts de la main gauche du président, celle qui tient le timbre. Le dessinateur en a représenté ... six !

Cette incroyable erreur a assuré une notoriété exemplaire à un timbre somme toute courant, qui affiche aujourd'hui au catalogue Yvert et Tellier la modeste cote de 7,50 F, neuf ou oblitéré.



LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français, représentant cinq personnages célèbres. Prenez la première lettre du nom du 1^{er}, la 2^{ème} du nom du 2^{ème}, et ainsi de suite. En mélangeant les cinq lettres ainsi obtenues, vous obtiendrez un terme philatélique.

(Réponse page 16)



▽ 2



▽ 3



▷ 4



▽ 5





Rappel : la carte postale de Phil est en vente au prix de 5 F pièce auprès de Xavier Dauga, 5 rue Edouard Bosc, 33130 Bègles.

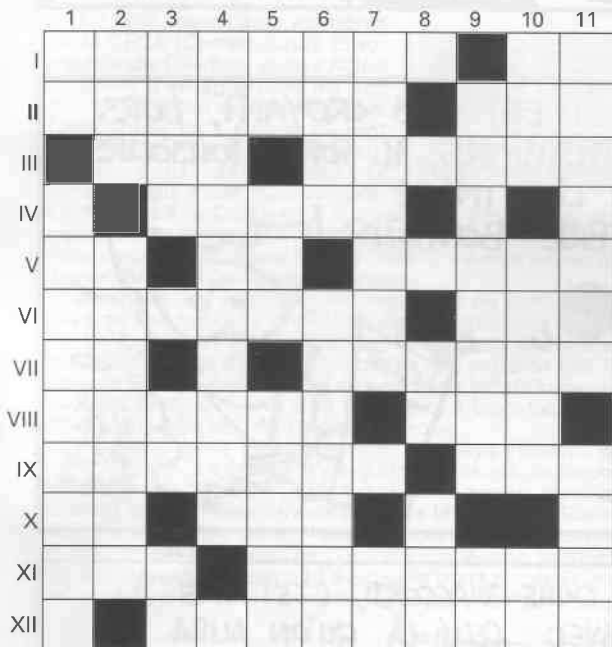
A l'Assemblée Générale de Lacanau, où notre ami Xavier Dauga était présent, de nombreuses personnes n'ont pu se procurer le livre de notre ami, "La Cave se rebiffe". Il leur suffit d'écrire directement à Xavier, 5 rue Edouard Bosc, 33130 Bègles, en joignant un chèque de 70 F (60 F + 10 F de frais d'envoi), en précisant si elles souhaitent une dédicace. Xavier se fera un plaisir de leur transmettre son "chef d'œuvre liquide" avec une personnalisation spéciale !

LES PENSEES DU JOYEUX HURON ... OU LA PHILATELIE PAR L'ABSURDE !

- Pour le Premier Jour du timbre "Métiers de la Forêt", la télévision était au rendez-vous : l'émission était présentée par Patrick Chêne, qui avait pour invitée Marie Dubois.
- Après la célébration du cinquantenaire de la Marianne de Gandon lors de la Journée du Timbre, on aura pu constater que les timbres Europa rendaient cette année eux aussi hommage à deux des plus célèbres séries de timbres français : les types "Paix" et "Liberté"...
- Face à l'affluence, de très nombreux élus de la Nation n'ont pu se procurer le Premier Jour du timbre "Assemblée Nationale". Le Palais Bourbon se serait transformé en chambre des députés.
- Si vous collez le timbre "Pont de Nyons" sur une enveloppe, on pourra dire que grâce à la gomme la Drôme ... adhère.

MOTS CROISES

par Jean-Paul LEFIEVRE



HORIZONTALEMENT

I. Lieu de fouilles. Supprime le timbre. II. Collection de cartes. Pas amateur. III. Répondeur automatique. Sentent la mer. IV. Élément d'un bloc. V. En marge de mauvais papier. Pour Jésus Christ. Fait en partie une coquille. VI. Jeune fille en fleur. Mal exprimé. VII. Article étranger. Sortes de plis. VIII. Sa cote est mauvaise. Monnaie du Japon. IX. Collectionneurs de bleus. Petite sainte. X. Prénom (phon.). Occupa les occupés. XI. Voit le jour en premier. Présentent en dépit du bon sens. XII. Copie de timbre.

VERTICALEMENT

1. Petite feuille de timbres. Beaux d'aspect. 2. Vallée engloutie. Affranchissons. 3. Variété d'argile. Ancien. Titane. 4. Assemblent les timbres et divisent les philatélistes. 5. Paresseux. Baie du Japon. Ensemble des instruments d'orchestre. 6. Refus allemand. Monteront l'arrière-train. 7. Se mettent en lignes. Surcharge d'Algérie. 8. Haut en couleur. Temps universel. 9. On les trouve aussi en lignes. Romains. 10. Tapis vert. Montrent les dents. Drame japonais. 11. Parties en boîte. Précède le saut.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Audi-trices. II. Ensachée. III. Sole. Méat. IV. Eros. Ria. V. Reg. Ver-non. VI. Vieles. INC. VII. Iléon. Dé.

VIII. El. Ta. Ris. IX. Sens. Idiot. X. Soignât. XI. Ir. Enema. XII. Versées. II.
VERTICALEMENT : 1. Asservies. Ev. 2. Oreilles. 3. Délogée. Noir. 4. Inès. Lô. Sirs. 5. Ts. Vent. 6. Rampes. Ainée. 7. Ice. Dans. 8. Charniérite. 9. Eétion. Io. Mi. 10. Se. Ancestral.

LA PAGE DES JEUNES : SOLUTIONS

Le timbre mystérieux : il s'agit d'un timbre émis par la Bulgarie (pays de 9 millions d'habitants environ, entre la Grèce et la Roumanie). Comme d'autres pays de l'Europe de l'Est, le nom du pays est écrit en caractères cyrilliques (mais ce n'est pas systématique). A noter que celui présenté ici comporte bizarrement des inscriptions en caractères latins : le nom savant de la variété de céramique reproduite sur le timbre.
Le timbre caché : le site représenté est l'hôtel de ville de Bruxelles. C'est l'un des très rares timbres français à montrer un site se trouvant à l'étranger. Il s'agit du premier timbre "Europa" à s'échapper de la maquette commune imposée jusqu'alors (voir "le timbre du trimestre") ; il comporte néanmoins le logo "CEPT". Bruxelles abritant de nombreuses institutions européennes, cela explique que la France ait choisi ce sujet. Emis en avril 1973, ce timbre a été dessiné et gravé par Pierre Forget.
Le timbre Quiz : avec le M de Jacques Mond, E de Marcel Cerdan, M de Jules Romains, G de François Arago et O de Louis Aragon, on recompose le mot "gomme".

BULLETIN D'ABONNEMENT

Cette revue vous a plu ? Alors, abonnez-vous, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir La Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

OPINION LIBRE

QUAND L'UPPTT CALQUE LA FEDERATION !

L'année dernière, je m'étais étonné de constater, au grand dam de quelques lecteurs assidus de la Gazette Philatélique, que dans les cirrus fédéraux on se congratulait entre chefs et on s'attribuait médailles et récompenses en regardant avec compassion les "petits" exposants qui ne pouvaient jamais avoir plus que du bronze argenté dans les expositions fédérales car non initiés au cercle des parfaits.

Cette pratique d'origine virale semble avoir gagné l'UPPTT puisqu'à Lacanau, le président général de l'UPPTT a remporté le premier prix de l'exposition philatélique organisée conjointement à l'Assemblée Générale. On se demande si, dans un futur proche, la participation aux expos de l'UPPTT ne sera pas exclusivement réservée aux philippistes qui gèrent l'association...

Nico-Nico

LETTRE D'UN IROQUOIS A UN HURON DE SES AMIS

Mon cher Huron,

Ce n'est pas parce que tu es Huron que tu peux t'autoriser à confondre drapeau américain et drapeau européen.

En effet, si le premier s'enrichit d'une étoile à chaque fois qu'un Etat vient rejoindre l'Union, le dernier en date étant Hawaï, il n'en est pas de même pour le drapeau européen.

Le Conseil de l'Europe a décidé que son drapeau serait "d'azur à douze étoiles d'or disposées en cercle". Donc, quel que soit le nombre d'Etats composant l'Europe, il y aura toujours 12 étoiles.

Mais pourquoi douze, me diras-tu ? Les références au passé ne manquent pas ! Israël comptait 12 Patriarches et 12 tribus. Le christianisme recense 12 apôtres; la Jérusalem Nouvelle de l'Apocalypse est une ville à 12 portes reposant sur 12 soubassements, et elle est symbolisée par une femme couronnée de 12 étoiles; l'Arbre de Vie porte 12 fruits. Les Romains avaient affiché sur le Forum les 12 Tables d'airain de la Loi qui a longtemps régi les rapports entre patriciens et plébéiens. Dans l'Islam, une grande partie des chiites sont duodécimains. Ils croient que le 12^{ème} Imam sera le "mahdi" qui reviendra en même temps que Jésus

inaugurer une ère de justice et de bonheur.

Notons encore les 12 signes du zodiaque, les 12 chevaliers du Graal, les 12 Pairs de France. Souvenons-nous qu'en France on a longtemps compté en pieds de 12 pouces, le pouce valant 12 lignes, laquelle valait 12 points. Et notre calendrier, depuis Jules César, comporte 12 mois, que même les Révolutionnaires, pourtant adeptes farouches du système métrique et créateurs du décadi, n'ont pas osé changer.

C'est que de tout temps le nombre douze a été le symbole de l'ordre et du bien, de la plénitude et de l'intégralité.

Attention, Huron !!! Je n'ai pas dit que c'était le nombre parfait !!! Même dans tes lointaines prairies d'Amérique, on sait qu'un nombre parfait est un nombre entier égal à la somme de tous ses diviseurs autres que lui-même. Le plus petit est 6 : 1 + 2 + 3.

Je n'ai pas dit non plus que c'était le nombre d'or !!! Tous les Peaux-Rouges, des Algonquins aux Cheyennes en passant par les Cherokees, Mohicans, Sioux, Apaches, Onondagas, Chickasaws et autres Nez-Percés, Têtes-Plates et Pieds-Noirs savent que ce nombre d'or est 1,618, autrement dit : $1 + \sqrt{5}$, parce qu'il partage un segment de droite en

deux parties telles que le rapport entre le tout et la plus grande partie soit égal au rapport entre la grande et la petite partie. Si le tout = 1, le point de partage est à 0,618, et $1 : 0,618 = 0,618 : 0,382 = 1,618$. CQFD...

Bien entendu, 12 n'est pas non plus un nombre premier, ni un nombre complexe, ni un nombre imaginaire, ni le nombre magique, ni le nombre d'Avogadro, ni...

Mais je crains de m'égarer dans les arcanes de la mathématique et d'avoir perdu ta piste, mon cher Huron, ce qui n'est guère flatteur pour un Iroquois !!! Mon propos initial, suite à la lecture de ta chronique du n° 59 de la Gazette, était de te dire simplement que la philatélie n'est pas à la traîne et qu'il est tout à fait normal que le drapeau européen figurant sur le timbre "Notariat Européen" ne comporte que 12 étoiles.

Ceci, le plus amicalement du monde, tant il est vrai que seuls ceux qui n'écrivent rien ne risquent pas de se tromper.

Que le Grand Manitou veuille longtemps encore sur tes longues courses !!! Hugh !!

Ton frère Iroquois.

(traduit de l'iroquois par André Rossi)

NDLR : Haro sur le Huron ! Pas moins d'une demi-douzaine de lettres sont parvenues à la rédaction de la Gazette pour l'informer de l'erreur commise par le Huron dans sa précédente chronique. Ce n'était donc pas un poisson d'avril... Le Huron a promis d'être vigilant la prochaine fois, et remercie ses multiples lecteurs de France et du lointain Ouest pour leur compréhension.

UN MILLIER DE TIMBRES A GAGNER !

Vingt pochettes de timbres (sans "émotions de complaisance"), chacune de bonne cote, sont à gagner ! Pour cela, il vous suffit de répondre aux trois questions ci-dessous, et de retourner le bon de participation ou vos réponses sur papier libre (si vous ne souhaitez pas abîmer votre Gazette), avec de préférence un affranchissement philatélique, à : Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex, avant le 5 août 1995 à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants du trimestre. Attention ! Conformément au règlement, et afin de permettre un maximum de gagnants, une même personne ne pourra gagner qu'une

seule fois au cours de l'année (autrement dit, les 20 gagnants à ce tirage ne pourront pas participer au concours d'octobre, et les 20 gagnants des tirages de janvier et d'avril ne peuvent plus participer).

Les réponses aux trois questions figurent dans les différents articles de cette Gazette : une lecture attentive vous permettra de les trouver. Maintenant, à vous de jouer ... Et bonne chance !

QUESTION N° 1 : Que veut dire TIC ?

QUESTION N° 2 : Qu'est-ce qu'une Mougeotte ?

QUESTION N° 3 : Quel taux de remise accorde désormais la Centrale d'Achat de l'UPPTT sur le matériel acquis par son intermédiaire ?

REPONSES DU NUMÉRO PRECEDENT : au jeu-concours de la Gazette n° 59, il fallait répondre : 1, un centime et demi ; 2, Orthez ; 3, Emile Loubet.

Les gagnants ont été tirés au sort le 19 mai au secrétariat national de l'UPPTT. Il s'agit de : D. Bohec (83), R. Mignone (56), A. Barataud (19), J.-P. Le Bret (45), D. Pin (77), A. Jacquinot (58), G. Garin (69), D. Weck (68), J.-P. Issenhardt (13), G. Davergne (59), G. Lecesne (36), A. Habermusch (68), C. Creteur (01), M.-C. Chaumery (13), A. Legros (33), L. Chatellux (69), J.-P. Vinai (34), C. Housieaux (92), L. Vannereau (31), D. Caquelin (54).

Chacun d'entre eux a reçu ou recevra sa pochette de timbres via son président de groupe.

REPONSE N° 1 :

REPONSE N° 2 :

REPONSE N° 3 :

Vos nom et prénom : Votre n° UPPTT(*) :

Votre adresse :

Ce jeu est réservé aux adhérents de l'UPPTT et aux abonnés à titre payant à la Gazette. Une seule participation admise par adhérent ou abonné. Règlement complet sur demande à : Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

() cette case n'est pas à remplir pour les abonnés à titre payant à la Gazette.*

• Suite à un concours, six cartes postales dessinées par des enfants de classe de 5^{ème} et représentant des sites ou des personnages célèbres des Pyrénées-Orientales ont été éditées en février dernier. Elles sont disponibles à la vente revêtues du timbre "Sida" oblitéré du cachet temporaire "Ligue contre le cancer" du 11 février à Perpignan, au prix de 15 F pièce ou 75 F les six, franco de port, auprès de Guy Dechelle, 7 rue O. Redon, 66000 Perpignan.

• Le conservateur du musée postal de Peyrilles (voir Gazette n° 56), Jean-Luc Schmerber, nous informe de la tenue le 3 septembre prochain de "Quercycol", salon des collectionneurs du Quercy. Les membres de l'UPPTT seront les bienvenus, précisez-t-il. Qu'on se le dise ! Contact : 65 31 06 13.

• Lu dans "JourPost 54", le journal des postiers de la Meurthe-et-Moselle, sous le titre "loisir, plaisir et nos amis de l'UPPTT" un long article sur l'UPPTT, présenté par notre ami Jean-Pierre Despin, administrateur national et vice-président du groupe Lorraine. Félicitations pour le coup de pub !

• Pour ceux qui aiment les avions à hélice, le club cartophile d'Air France propose deux cartes postales dessinées par un aquarelliste, Tiennick Kérével : avion Bréguet 763 et avion Fokker F 27, aux couleurs d'Air France et de l'Aéropostale. Ces cartes sont disponibles au prix de 10 F les deux (+ une enveloppe timbrée) chez Jacques Guieux, 5 rue Courbet, 77330 Ozoir la Ferrière.

• Lors de l'exposition annuelle Europhila, qui s'est déroulée en avril à Braine l'Alleud (Belgique), nos amis de l'UPPTT Centre ont, comme l'an dernier, remporté le challenge "Europhila". Ce sont les présentations de Jean-Paul Lefèvre (grand prix de l'exposition pour son "25 centimes Cérés") et Roland Brémont ("les entiers des colonies néerlandaises") qui ont permis ce succès. C'est la première fois dans l'histoire d'Europhila qu'une même association remporte deux fois de suite le challenge. Bravo à toute l'équipe de l'UPPTT Centre !

• Marinette Pont a quitté le groupe UPPTT Loire comme elle avait vécu ; discrètement et sans faire de bruit. Elle était d'un dévouement rare. "Marinette, toute notre amitié t'accompagne. Nous ne t'oublierons pas. D'ailleurs, tu nous manques déjà..." (Antoine Dupont).

• Médecins sans Frontières, l'organisation humanitaire indépendante bien connue, renouvelée en 1995 "Timbres sans Frontières", opération qui consiste à collecter des timbres et des cartes postales, puis à les vendre aux enchères. Les ventes précédentes ont permis de financer 800 interventions chirurgicales dans le Tiers-Monde. MSF accepte tous les dons, qui seront triés, puis évalués gracieusement par l'expert Jean-François Brun avant la vente. Les dons sont à adresser à Richard Fuehrer, Médecins sans Frontières, 11 rue St Sabin, 75544 Paris cedex 11, tel (1) 40 21 29 29.

• L'UPPTT Loire et La Poste de la Loire ont organisé les 20 et 21 mai une exposition avec bureau temporaire à St Georges en Couzan, à l'occasion du 8^{ème} Rassemblement des "St-Georges" de France. Une carte postale et une enveloppe pré-timbrée ont été émises (10 F pièce + 3 F de port). Par ailleurs, l'UPPTT Loire organise le 13 septembre un bureau temporaire avec transport de courrier à cheval, pour le bicentenaire du transfert de la préfecture de la Loire de Feurs à Montbrison. Trois souvenirs sont émis, dont les 2 premiers seront transportés à cheval : une enveloppe illustrée (reproductions d'époque) et une carte postale en couleurs, revêtues d'un cachet "transport à cheval" (15 F pièce); et un diptyque sur Velin d'Arches, revêtu au choix d'un timbre "Révolution" (30 F) ou d'un bloc "Révolution" (50 F). S'adresser à UPPTT Loire, A. Dupont, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecotay l'Olmé.

PETITES ANNONCES

- 50^{ème} anniversaire du Débarquement de 4/5 juin, Débarquement en Normandie, TAD grand format illustré Caen sans mention 1^{er} Jour ; 9/7 Hommage aux libérateurs Caen ; reliquat de souvenirs, Cartes et enveloppes : 10 F pièce. Commande à UPPTT Basse-Normandie, 23 rue du Cotentin, 14 000 Caen.
- Recherche toutes cartes postales sur Ramonchamp (Vosges), 88, même fantaisie, ainsi que sur Champaize (71), S. et Loire Recherche également timbres anciens Madagascar. Jean Denis, 34 rue des Champs de l'Epine, 88160 Ramonchamp.
- Vds 2556 b Thermalisme doigts coupés bde 5 t. 200 F, attachant à normal 170 F ; 2240 double frappe bloc de 6 t. 30 F. Guy Porta, 69520 Grigny, tél 78 73 40 68.
- Recherche timbres fiscaux sur la pêche (isolés ou sur documents), toutes époques. Yves Gueppe, 24 allée des Moutettes, 44510 Le Pouliguen, tél 40 42 46 49.
- Achète publicitimbres (bande pub) de France, Algérie, Tunisie, Indochine, oblitérés ou sur lettres. Jean-Paul Issenhardt, 7 av. de la République, 13150 Tarascon.
- Jeune philatéliste débutant échange timbres algériens contre timbres de France ou autres pays, pièces de monnaie, billets de banque. Red Siaci, 12 rue Hassiba-Ben-Bouali, 35300 Rouiba, Algérie.
- Contre vos revues et/ou catalogues spécialisés, donne timbres pays ou thèmes de votre choix, + rembourse frais d'envoi. Didier Mange, 2 impasse de l'Ouest, 69360 St Symphorien d'Ozon.
- Recherche thème l'Aviron : flammes, 1^{er} Jour, C.P.A. Jean-Pierre Hébert, Savanac, 46090 Lamaudelaire.
- Vends ou échange enveloppes 1^{er} Jour, encarts, documents officiels, souvenirs divers, entiers. Liste sur demande. Gaston Grenet, 21 Bd François Grosso, Bel Air Mansions, 06000 Nice.
- Vends feuillets "CEF-PTT" 1980 à 1987 complets en classeur. Faire offre à Michel Côme, 22 rue J. Romains, apt 23, 37550 St-Avertin.
- Recherche cartes postales anciennes sur Rhin (Bas-Rhin), 67, ainsi que lettres anciennes avec cachet 6085. Vends également plis polaires TAAF et autres pays. Bernard Burckel, 3 rue de la Douane, 67860 Rhinau.
- Recherche CPA et semi-modernes : Fos, Sacourville, Saint-Paul, Mayregne, Cires, Caubous, Bourg d'Oueil (Haute-Garonne, 31). Faire offre, état, tarif, à Max Girel, 9 allée des Myrtilles, 73230 Barby.
- Recherche : tout ce qui a trait aux chiens de traîneau, faire offre par photocopie, les 1^{er} vols Canada (lettres et vignettes privées), offre par photocopie. Réponse assurée, Dominique Tallet, Jouannet, 47310 Estillac.
- Cède CM et oblitérations Aviation ; TP, FDC, oblitérations, plis transportés, cartes sur Concorde ; Recherche CM et CP sur le cinéma. Hubert Engle, 4 rue du Châtaignier, 67500 Haguenau.
- Désire vendre collection Israël, timbres neufs avec tabs, blocs, carnets ; cote Yvert 16 000. Faire offre à Yves Bernard, 37 rue de la Fédération, 75015 Paris.
- Vends neufs TB : France (période 1900-1950) ; Andorre (jusqu'en 1945) et anciennes colonies françaises : 65 % de rabais sur Yvert 95. Envoyer mancoliste à René Regnier, 295 rue de Charenton, 75012 Paris.
- Disperse à l'unité timbres de France, Andorre, Monaco, etc... N++ 1^{er} choix. Liste mensuelle gracieuse, remise 70 %. Cède également télécartes NU. J.Villemin, 1 Bd T. Sœur, F 404, 93110 Rosny sous Bois, tél (1) 48 54 31 06.
- Postier vend stock télécartes : NSB 376 cartes entre n° 1 et 507, cote + 55 000 F, plus offrant ; usagées 540 cartes entre n° 1 et 500, cote + 36 000, plus offrant. Jacques Girard, chef d'établissement La Poste, 97240 Le François (Martinique), tél (19) 596 77 80 01.
- Ach. tout sur Mauvezin (Gers) et ses environs : CPA, documents, factures, P. Cabassy, la Reyne, 32120 Mauvezin.

- Recherche thématiques sur les religions et tout ce qui s'y rattache (TP, CP, etc) pour exposition à Clermont-Fd sur le 900^{ème} anniversaire 1^{er} croisade. Pascal Lagrange, La Poste Clermont-Fd RP, 63033 Clermont-Fd cedex 1, tél 73 30 65 45, fax 73 35 54 40.

- Recherche cartes postales de Saint-Prest (28), Jean-Paul Simon, 21 rue Louise-Aglac Crette, 94400 Vitry sur Seine.

- Vds télécartes, pin's, monnaies, souvenirs philatéliques. Recherche télécarte sur les femmes (charme, érotique) et pin's police, gendarmerie. Jean-Pierre Bouteyre, 52 rue de l'Armoise, 95490 Vauréal.

- Recherche timbres d'anciennes colonies anglaises et également des timbres allemands d'avant 1945. Grégory Guidolin, 2 rue Michel Adam, 67500 Weitbruch.

- Vends Timbroscopie n° 0 à 90. Faire offre à J.-P. Colasse, 35 rue des Anémones, 51170 Fismes, tél 26 48 08 32.

- Recherche CPA, sépia, CPSM tout village du 62 (PdC) et tout bureau de poste de village de France. Gérard Leclercq, 14 Grand-place, 62150 Rebreuve-Ranchicourt.

- Vds TP France oblitérés bonne présentation années 1962 à 1994. Envoyer mancoliste, cote au 1/3 Yvert. André Vaillant, 6 rue des Pins, 25360 Nancray.

- Echange mes carnets doubles "code postal" campagne 74/75 de Toulouse 31000-31200-31300-31400-31500 contre carnets différents "code postal" d'autres villes à distribution décentralisée. Ecrire à Gérard Espagnet, 199 av. St-Exupéry, 31400 Toulouse.

- Recherche : marque postale privée (rouge) rue Gluck-Paris sur le Rugby, UPPTT (G. Miguel), BP 5828, 31505 Toulouse Cedex.

- Vends flammes d'oblitération France-Monaco sur enveloppes blanches non autocollantes. TBE, prix modestes. Attends vos mancolistes (n° Lafont ou Monde des Philatélistes). André Galy, 53 chemin St Pierre, 31170 Tournefeuille.

- Cède flammes postales récentes, oblitérations diverses guichets annexes, agences postales, recettes rurales, à partir d'1F50. Listes contre TPR 4,40 F. Christophe Besson, Rue de la Poste, 41170 Souday.

- Recherche cartes en noir et sépia (ou blanc) d'Yves Ducourtiou, série Sites et Monuments. Recherche également flammes postales vieux monuments. Claude Gaborit, 416 hameau Les Pierres Noires, 85170 Les Lucs sur Boulogne.

- Retraitée des Télécom cherche à se séparer d'une collection de timbres, ainsi que d'enveloppes 1^{er} Jour de Hollande. Ecrire à Y. Ferragut, 72 rue Génissieu, 26000 Valence.

- Nouveau venu comme inspecteur d'exploitation dans un centre de tri, je souhaiterais entrer en contact avec des collègues pour connaître les méthodes de travail, le rôle de l'inspecteur, et recevoir des documents professionnels (revues, guide officiel...). Ecrire à Nouredinne Ameur, Centre de tri Constantine Gare, 25002, Algérie.

- Jeune philatéliste animateur d'un club recherche documentation et correspondants français pour recevoir aide et conseils. Ecrire à Gabriel Mabanza, BP 6049, Brazzaville, Rép. du Congo.

- Recherche cartes postales anciennes de Chalais et de Bardenac (Charente). Réponse assurée. Ecrire : R. Lisoir, 21 bis rue N.-D. des Champs, 91100 Corbeil-Essonnes.

- Vends France neufs XX remise 65%; avec ch., remise 70%; ob. id. R. 70 %. Colonies ch. ob. remise 70%. Env. PJ : 3 F pièce. Michel Launay, 2 avenue Bréguet, 78140 Vélizy-Villacoublay.

- Pour ouvrage, recherche : photographies de tout véhicule des Postes, des Télégraphes et des Téléphones ; articles, études, catalogues, prospectus et documents sur transports de dépêches par automobiles et ambulants routiers, annexes et bureaux mobiles, poste automobile rurale (PAR) et distribution motorisée, véhicules et camions des services techniques, accidents et faits divers relatifs aux véhicules des PTT. P.-S. Proust, BP 24, 14650 Carpiquet, tél. 31 26 56 38.

PETITES ANNONCES

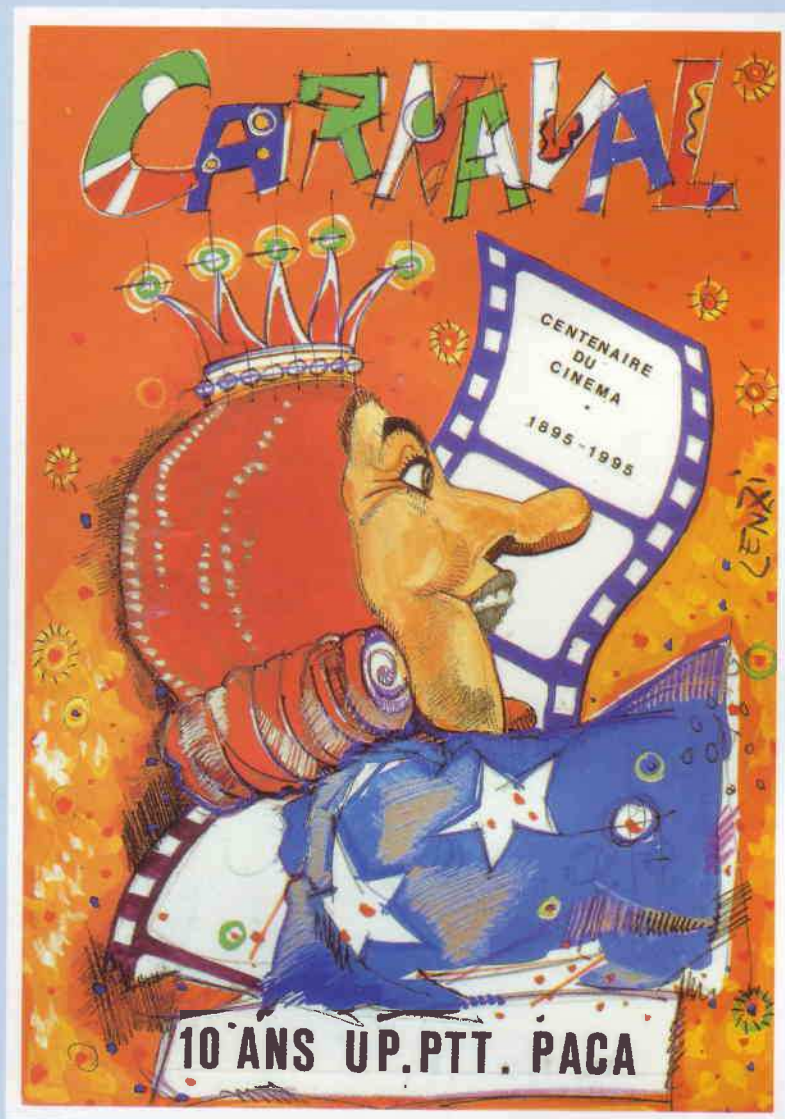
Les petites annonces de la Gazette sont **gratuites**. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées, et expédiez le tout avant le 30 juillet à : Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

N° UPPTT : _____





Carte postale éditée par l'UPPTT-PACA à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire (voir page 3).